

## **Plan d'application du concept de reprise des activités sportives au lundi 11 septembre 2020 de la société de gymnastique d'Avenches**

1. Les gymnastes entrent tous à la même heure dans l'enceinte. L'heure est protocolée. Les gymnastes n'arrivent pas plus de 5' en avance par rapport à l'heure de début du cours.
2. Les moniteurs et gymnastes **dès 12 ans** entrent dans les locaux en portant un masque et peuvent l'enlever en entrant dans la salle de gymnastique.
3. Les gymnastes ne viennent pas à l'entraînement s'ils présentent des symptômes. Toutefois, un contrôle de l'état de santé des gymnastes peut être effectué à leur arrivée. Si un gymnaste présente des symptômes, il peut être exclu de l'entraînement.
4. Les gymnastes arrivent prêts pour l'entraînement. Aucun vestiaire n'est ouvert.
5. Il est interdit de s'entraîner à torse nu et/ou à pied nu.
6. Seuls les gymnastes et l'encadrement ont accès aux locaux. Aucun parent ne peut y accéder.
7. Les parents attendent à l'extérieur de l'infrastructure en respectant la distance d'1m50.
8. Les gymnastes entrent un par un dans la salle de gym et respectent la distance d'1m50.
9. Les gymnastes, dans la mesure du possible, garde une distance d'1m50. C'est uniquement durant l'entraînement à proprement parlé que les contacts sont à nouveau autorisés.
10. Les moniteurs présents sont responsables du respect des règles d'hygiène.
11. A leur entrée dans l'enceinte, les gymnastes se lavent ou se désinfectent les mains. Le désinfectant est disponible dans le local de rangement.
12. Toutes personnes présentant un symptôme de maladie ou faisant partie d'un groupe à risque restent à la maison.
13. Lors d'un passage d'un groupe d'entraînement à l'autre, les personnes du groupe suivant attendent devant l'infrastructure jusqu'à ce que le groupe précédent soit sorti.
14. A la fin de chaque entraînement, le matériel utilisé tel que les barres fixes, les barres parallèles et les anneaux balançants est désinfecté avec du désinfectant prévu à cet effet.
15. La présence de chaque personne présente incluant les noms et prénoms, l'heure d'arrivée et de départ est consignée par écrit par le moniteur responsable et est transmise au responsable « coronavirus » au plus tard deux heures après la fin de l'entraînement.
16. Un planning ainsi qu'un horaire détaillé de chaque groupe est fourni au responsable « coronavirus » de la société qui assure le suivi et le respect des règles d'hygiène.
17. La société contrôle la bonne mise en application du concept et son respect.
18. Les gymnastes, entraîneurs, membres de comités, etc., adhèrent au concept de protection de manière solidaire et avec un degré élevé de responsabilité personnelle.
19. Pour notre société, le responsable « coronavirus » est Jérôme Laverrière. En cas de question, prière de le contacter directement (par téléphone au +41 79 233 88 40 ou par mail au [jerome.laverriere@bluewin.ch](mailto:jerome.laverriere@bluewin.ch)).

Jérôme Laverrière  
Responsable « coronavirus »

Kristen Treyvaud  
Présidente

Directives générales pour le sport  
après l'assouplissement des mesures

# Spirit

of

# Sport

signifie maintenant ...



Respect des  
**règles d'hygiène**  
de l'OFSP



**Respect des distances**  
(garder 1,5 m de distance si possible)



Participation aux  
entraînements/compétitions  
**sans symptômes**

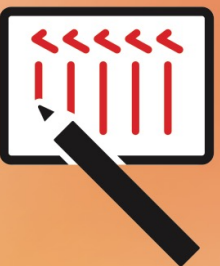


Respect du  
**concept de protection**  
des clubs et des exploitants  
d'installations sportives



**Manifestations sportives**

- avec max. 1000 athlètes
- avec max. 1000 spectateurs
- groupes de max. 300 personnes si une distance de 1,5 mètre ne peut pas être assurée



**Listes de présence**  
(traçabilité des contacts proches –  
Contact Tracing)



Entraînements de sports avec contact physique étroit  
**en groupes fixes**  
(recommandation)